

L'eau, un commun environnemental de l'humanité ?

Réflexion d'une entreprise de l'eau sur ce sujet

Par Hélène VALADE

Suez

L'eau est un bien essentiel « augmenté », dans le sens où ses interdépendances avec les sujets de l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, la santé et la sécurité sont très fortes. Or, ce commun vital est confronté à un triple défi, quantitatif, qualitatif et d'accès, sous la double conséquence de la croissance démographique et du réchauffement climatique. Pour le relever, il convient, en imaginant de nouvelles solutions, d'en refonder les modalités de gestion dans l'esprit de ce que suggère le sixième Objectif Développement Durable de l'agenda onusien portant sur les ressources en eau. C'est le chemin qu'emprunte aujourd'hui Suez, en inscrivant les métiers de l'eau dans une logique d'économie circulaire et en expérimentant d'autres modèles de gouvernance, à la fois plus ouverts et plus collaboratifs. Ce faisant, l'entreprise revisite résolument son rôle et sa mission dans une perspective de contribution au bien commun.

L'eau est un bien essentiel à l'humanité. Or, comme d'autres communs environnementaux, il est soumis à un triple défi : celui de la quantité, celui de la qualité et celui de l'accès. C'est le constat que dressent de très nombreuses publications consacrées à l'eau et à sa prospective, que l'on peut brièvement résumer ici. Tout d'abord, la demande en eau va s'accroître : elle devrait augmenter de 50 % d'ici à 2050, tous usages confondus (l'agriculture représentant 70 % de la demande globale). Une telle projection s'explique bien sûr par la forte croissance de la population mondiale, mais également par un taux d'urbanisation galopant, l'élévation du niveau de vie et l'évolution des modes de vie (progression de la consommation de viande bovine, par exemple), comme l'explique avec précision Virginie Raisson dans son *Atlas des Futurs du Monde*.

La disponibilité moyenne d'eau douce par habitant est donc en baisse : de 16 800 m³/hab./an en 1950, elle est passée à 6 500 m³/hab./an en 2008 et devrait s'établir à 4 800 m³/hab./an en 2025. À cet enjeu de disponibilité des ressources en eau, s'ajoute celui de leur qualité : l'eutrophisation des eaux de surface et des zones côtières va s'aggraver presque partout dans le monde, tandis que 90 % des eaux usées dans les villes des pays en développement sont rejetées directement dans les fleuves, les lacs et l'océan, sans avoir été traitées. Sur le plan qualitatif

aussi, l'eau est le reflet de l'évolution des comportements et des modes de vie. La diversité des molécules inventées par l'intelligence humaine superposée à la masse des produits chimiques présents sur le marché entraîne une plus grande diversité de polluants, dont le volume s'accroît proportionnellement à la croissance démographique. Dans les pays développés, les micropolluants ou polluants émergents sont devenus l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics en matière environnementale. La raréfaction et la dégradation des ressources sont exacerbées par les conséquences du réchauffement climatique : selon les régions du monde, il y aura soit trop d'eau, soit pas assez d'eau. Et, en effet, d'après les simulations étudiées par le GIEC, il s'avère que les changements climatiques attendus « pointent de manière générale vers une augmentation des précipitations dans certaines parties des tropiques et des latitudes polaires, susceptible de dépasser les 50 % d'ici à la fin du siècle, selon les scénarios les plus extrêmes. Par contraste, de vastes zones des régions subtropicales pourraient connaître des diminutions de 30 % ou plus » (contribution du groupe de travail 1 au cinquième rapport d'évaluation du GIEC). Certaines régions du monde, s'étendant de l'Asie de l'Est au Sahel, s'acheminent vers ce que certains appellent la « crise de l'eau », tandis que les conflits liés aux différents usages de l'eau risquent d'être de plus

en plus nombreux, tout comme les déplacements de population. À ce jour, il est estimé que plus de 40 % de la population mondiale est affectée par des pénuries d'eau, une estimation moyenne qui rend mal compte, qui plus est, des situations extrêmes auxquelles sont confrontés le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, ainsi qu'une grande partie de la Chine du Nord. C'est dans ce contexte de pénurie qu'il faut prendre en compte toute la mesure de l'enjeu colossal que représentent l'extension et l'amélioration de l'accès aux services essentiels : 663 millions de personnes ne disposent encore aujourd'hui d'aucun accès à une source d'eau potable dans le monde et 2,4 milliards de personnes souffrent d'un non accès à des installations sanitaires de base.

Ce tableau de la situation de l'eau et de sa prospective renvoie à une redoutable équation : comment protéger les ressources durablement tout en rendant l'eau potable accessible à tous, alors que les usagers en sont multiples et les niveaux de gouvernance pluriels ? Le sixième Objectif Développement Durable de l'agenda onusien apporte des éléments de réponse, puisque ce dernier invite à agir à la fois pour l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement (cibles 1 et 2) et pour la protection tant quantitative (cible 4) que qualitative des ressources en eau (cible 3), incite à une gestion intégrée des ressources (cible 5) et à la mobilisation de tous les acteurs (cible 6.b). Autrement dit, l'agenda onusien appelle à la gestion transversale de l'eau, au partage de sa gouvernance, bref à imaginer une autre façon de considérer l'eau qui prendrait en compte l'ensemble des caractéristiques de ce commun environnemental, c'est-à-dire un bien essentiel augmenté, qui est la condition même de la survie de l'humanité directement et indirectement (interdépendances avec l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, la santé et, de plus en plus, la sécurité), qui induit un principe de solidarité entre les personnes (problématique de l'accès), mais également à l'égard des générations futures (problématique de la protection) ; et qui concerne une pluralité d'acteurs et d'usagers (États, collectivités locales, agriculteurs, industriels, habitants). L'agenda onusien appelle donc au devoir de responsabilité de chacun, « à savoir un impératif catégorique qui demande à tous d'agir de telle façon que les conséquences de leurs actions ne soient pas destructrices pour la possibilité future de la vie humaine » (Michela Marzano, 2015)

Que signifie ce devoir de responsabilité pour une entreprise comme Suez ? Probablement poser tout d'abord la question de l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans le cadre même du modèle économique de l'entreprise et s'interroger sur la finalité de son activité, puis construire les réponses avec les parties prenantes. En 2010, Suez a initié une démarche de dialogue et d'ouverture, Idées Neuves sur l'Eau, s'articulant autour de rencontres avec les scientifiques, les experts, les élus, le grand public et les associations, et qui a permis de partager le même diagnostic : l'ère de l'eau facile, celle où on la consommait sans compter, sans se soucier non plus des pollutions engendrées par un certain nombre de pratiques, est définitivement révolue. C'est sur cette base

que l'entreprise a refondé son modèle en proposant une relation contractuelle rénovée – le contrat pour la santé de l'eau –, qui repose à la fois sur une gouvernance plus ouverte (promotion de la SEMOP – société d'économie mixte à opération unique, par exemple) ; des modalités de rémunération (davantage liées à la valeur qu'au volume) et de tarification (sociale et progressive) renouvelées ; des expertises axées sur la protection quantitative et qualitative des ressources en eau (et non plus uniquement centrées sur le petit cycle de l'eau). Au fil des années, le dialogue avec les parties prenantes s'est encore renforcé et a donné lieu, en 2017, à la publication d'une nouvelle Feuille de route Développement durable, qui, en définissant des objectifs datés et chiffrés, rend tangible la contribution de l'entreprise au bien commun et permet de piloter la nouvelle stratégie de Suez : faire la révolution de la Ressource, c'est-à-dire agir pour la protéger. Parmi les 17 engagements pris par l'entreprise, citons celui visant à économiser l'équivalent de la consommation d'eau d'une ville de plus de 2 millions d'habitants à l'horizon 2021, ou celui devant permettre une meilleure adaptation aux conséquences du dérèglement climatique sur l'eau en multipliant par trois la mise à disposition d'eaux alternatives d'ici à 2030, ou bien encore celui visant à accroître le nombre de personnes ayant accès aux services essentiels dans les pays en développement. De tels engagements, dont le niveau d'atteinte est évalué chaque année, s'appuient sur des plans d'action qui mobilisent la Recherche et l'Innovation du groupe pour proposer des solutions qui contribuent à la protection des ressources.

Inscrire l'eau dans une dynamique d'économie circulaire

Consommateurs, industriels et agriculteurs ont pris conscience au cours des dernières années de la rareté des ressources en eau et s'emploient, à des degrés divers, bien sûr, en fonction des pays, à réduire leur consommation d'eau. Suez renforce cette sensibilisation en les mobilisant autour de leur empreinte hydrique, à l'image des 65 membres de l'Alliance des entreprises pour l'Eau et le Climat dont nous avons été à l'initiative en 2015. Suez les accompagne également en développant des solutions utilisant les technologies numériques : l'informatique industrielle est devenue un outil pertinent pour protéger les ressources en eau. Ce sont, par exemple, les compteurs intelligents qui permettent une meilleure maîtrise de la consommation, ou encore des outils d'analyse des données hydriques, des processus de production des industriels, ou des systèmes d'irrigation raisonnée... Ces technologies permettent aussi d'optimiser la gestion des réseaux d'eau potable : actuellement, dans le monde, ils perdent 35 % de l'eau qu'ils reçoivent, ce qui représente 49 milliards de mètres cubes par an.

L'économie d'eau est la brique élémentaire du modèle de l'économie circulaire qui incite à revisiter les modes de développement de manière à ce qu'ils soient moins consommateurs de ressources naturelles : ce modèle est plus communément associé à la gestion des déchets, à leur recyclage et à leur valorisation ; et pourtant, il vise

également à optimiser l'utilisation de l'eau et à en multiplier les usages. La fonction des stations de traitement des eaux usées est à cet égard en passe d'être radicalement transformée : à la première étape de leur inscription dans une logique d'économie circulaire, au début du XX^e siècle (restitution aux milieux naturels des eaux traitées dans le respect du bon état écologique pour permettre d'autres prélèvements) s'ajoute, aujourd'hui, une seconde, la réutilisation des eaux usées traitées avant leur rejet dans le milieu naturel, pour des usages industriels ou agricoles. Un procédé que Suez propose dans des régions particulièrement exposées au stress hydrique : c'est le cas de la Californie du Sud où forte croissance démographique, vulnérabilité des ressources superficielles et impact du changement climatique se conjuguent pour augmenter les conflits entre usages agricoles, domestiques et industriels de l'eau. La station de recyclage et de réutilisation d'eaux usées Edward C. Little Recycling Facility, près de Los Angeles, produit 240 000 m³ d'eau par jour, avec un « mix hydraulique » comportant plusieurs types d'eaux pour différents usages (eaux industrielles, eaux de *process* pour les raffineries, usages municipaux, agriculture et recharge de nappes). À cette technologie de la réutilisation des eaux usées s'ajoute celle du dessalement de l'eau de mer, qui permet d'augmenter la quantité d'eau disponible : les progrès technologiques ont permis, en une dizaine d'années, de diviser par deux la consommation énergétique globale des procédés, de les alimenter parfois intégralement en énergie solaire comme c'est le cas à Masdar aux Émirats Arabes Unis, ou de surveiller en temps réel que le processus de dilution en mer des rejets à la concentration renforcée en sel n'a aucun effet potentiel sur la biodiversité marine. Nous sommes au début de la troisième étape de l'économie circulaire appliquée aux stations d'épuration : leur transformation en biofabriques, capables non seulement de réutiliser 100 % des eaux usées traitées, mais également de valoriser 100 % des déchets produits lors du processus d'épuration (traitement des boues pour générer du compost ou de l'énergie électrique ou thermique ou encore produire du gaz naturel). À Grenade, en Espagne, ou dans les stations de traitement des eaux usées de Santiago du Chili, cette transformation est déjà à l'œuvre. Elle s'appuie sur une gouvernance multi-acteurs (autorité locale, opérateur, agriculteurs et industriels) et donne toute sa dimension holistique au commun environnemental qu'est l'eau, puisque la ressource est gérée localement, en interaction avec les autres enjeux d'un territoire donné que sont l'alimentation, l'énergie et la santé de l'environnement.

Accès à l'eau et gouvernance partagée des ressources

Entre 1990 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant une source d'eau potable améliorée a augmenté, passant de 76 % à 91%. Le non-accès au service de l'eau n'est donc pas une fatalité. Mais le chemin qui reste à parcourir est immense et exige de travailler au plus près des territoires et des communautés locales. C'est cette voie qu'a décidé d'emprunter Suez, en mettant à la disposition des territoires sa connaissance des métiers de

l'eau, mais aussi sa pratique de l'ingénierie sociale : une bonne compréhension du contexte local et l'implication des communautés tout au long de la mise en œuvre des projets d'extension des services dans les quartiers défavorisés non encore raccordés sont en effet essentielles pour rendre effectif le droit à l'eau. Ainsi, au Maroc, le programme INMAE, développé depuis 2004 dans le cadre de l'Initiative nationale pour le Développement humain, a permis le raccordement de 35 000 familles des quartiers informels du Grand Casablanca aux services de l'eau potable, de l'assainissement et de l'électricité, et devrait sous peu conduire au raccordement de 23 000 foyers supplémentaires. Si la prise en compte des spécificités locales est primordiale, celle de la question du genre l'est tout autant : dans certains pays du Sud, ce sont les filles qui vont chercher l'eau au puits ; pendant ce temps-là, elles ne vont pas à l'école. Œuvrer pour le raccordement à l'eau, c'est travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes, pour qu'elles puissent entrer dans la vie active et devenir à leur tour des actrices majeures de la lutte contre le réchauffement climatique et d'un accès élargi à l'eau. L'enjeu de l'accès rend plus impérieuse encore la nécessité d'améliorer la gouvernance des ressources en eau et de sortir d'une vision public/privé de la gestion de l'eau, pour explorer les opportunités d'une « responsabilité en partage », comme nous y invite Aziza Akhmouch, ce qui « implique une collaboration entre différents acteurs au-delà des discours idéologiques sur l'incapacité des multinationales à répondre aux besoins des pays du Sud ou sur une gestion publique parée de toutes les vertus » (2015). C'est précisément le rôle de la Water Governance Initiative de l'OCDE que de travailler et de diffuser les bonnes pratiques de gouvernance de l'eau. Ses membres, issus des secteurs public, privé, académique ou encore associatif, regroupant plus de 150 organisations, en ont défini, ensemble, douze principes directeurs, adoptés en 2015 par le Conseil des ministres de l'OCDE. Sous l'égide d'un Comité de pilotage, dont Suez est membre depuis 2012, l'Initiative a développé et testé toute une série d'indicateurs de maturité de la gouvernance de l'eau qui ont été présentés au dernier Forum mondial de l'Eau à Brasilia. Suez s'est engagé à intégrer dans la conduite de ses projets l'ensemble de ces principes, lesquels offrent un cadre pour promouvoir la conception et la mise en œuvre d'une gestion de l'eau à la fois efficiente et inclusive. Ainsi, dans le cadre du projet de construction de la station de traitement des eaux usées de 3,5 millions d'habitants à As Samra en Jordanie, dans cette région où la contrainte de la pénurie d'eau s'ajoute à celle de la croissance de la population et de l'augmentation du coût de l'énergie, le défi était triple : à la fois financier, technologique et social. Pour le relever, une combinaison de financements venant du secteur privé, du gouvernement et des bailleurs de fonds a été mobilisée, et un dialogue proactif entretenu avec les parties prenantes, dont les riverains. Aujourd'hui, la station gérée par 210 employés permanents issus majoritairement des communautés locales traite plus de 70 % des eaux usées de la Jordanie, qui sont utilisées par l'agriculture. Elle produit également 230 000 kWh d'énergie verte par jour et a contribué à l'amélioration de la qualité des eaux de la rivière Zarqa qui la joute.

Qu'il me soit permis ici de reprendre le mot de Brice Lalonde. Il y a bel et bien changement aquatique, en plus du changement climatique : l'imagination doit reprendre le pouvoir pour y répondre. Les solutions fondées sur la nature sont encore peu explorées, les océans qui représentent pourtant plus de 70 % de la surface de la planète sont très peu protégés. Mais un nombre croissant d'acteurs s'accordent aujourd'hui sur la nécessité de solutions et de règles partagées et élaborées par l'ensemble des parties prenantes : c'est une bonne nouvelle qui permet d'envisager de manière plus sereine l'atteinte de l'Objectif Développement Durable sur les ressources en eau.

Bibliographie

PARANCE B. & DE SAINT VICTOR J. (2015), *Repenser les biens communs*, CNRS Éditions.

RENOUARD C. & BOMMIER S. (2018), *L'Entreprise comme commun*, Éditions Charles Léopold Meyer.

RAISSON V. (2010), *2033, Atlas des futurs du monde*, Éditions Robert Laffont.

GÉLARD J.-P. (sous la direction de) (2005), *L'Eau, source de vie, source de conflits*, Éditions Presses Universitaires de Rennes.

CHAUSSADE J.-L. (2012), *Le XX^e siècle, le siècle de l'eau ?*, Éditions Nouveaux Débats Publics.

PAYEN G. (2013), *De l'eau pour tous*, Éditions Armand Colin.

EpE (Entreprises pour l'Environnement) (2018), *ABC d'eau*.